

## REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>BLOC : Elaborer une gestion forestière durable</b>			
<b>1 – Préparer les éléments nécessaires à une gestion forestière durable :</b>  Réaliser un diagnostic de peuplement.  Réaliser un diagnostic stationnel.  Concevoir un itinéraire sylvicole	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser des mesures dendrométriques en prenant en compte le nombre d'individus et leurs dimensions, afin d'identifier le type de peuplement forestier.</li> </ul>	<b>Mise en situation professionnelle individuelle en forêt</b>  Chaque candidat réalise un diagnostic stationnel et de peuplement forestier à un point GPS précis, indiqué par l'évaluateur.  Il dispose d'un temps de préparation d'une heure pour effectuer les relevés nécessaires, puis les présente à un évaluateur.  On attend du candidat qu'il décrive, illustre, analyse et présente oralement les conclusions issues de ses observations, ainsi que les échantillons qu'il a prélevés (carotte(s) de terre, prélèvements de flore, etc.)  In fine, le candidat donne des possibilités de gestion issues de ses conclusions préalables.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation conforme des outils de mesures,</li> <li>Présentation ordonnée de la récolte d'échantillons,</li> <li>Sélection de plantes très indicatrices des informations recherchées,</li> <li>Identification correcte du cortège floristique des différentes strates végétatives,</li> <li>Caractérisation correcte de la pédologie locale (constituants, agencement, propriétés physiques, chimiques et biologiques de la terre),</li> <li>Conclusions en termes de classification du type de sol, de sa dynamique et de sa fertilité, en lien avec la pédologie décrite,</li> <li>L'autécologie des espèces de plantes est présentée et utilisée pour servir le diagnostic présenté,</li> <li>Détermination correcte des autres éléments de la station forestière (géologie, climat, topographie notamment),</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser un diagnostic stationnel, en prenant en compte la géologie, la pédologie, la flore, le climat et la topographie, afin de déterminer la potentialité de productivité de la station.</li> </ul>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser un diagnostic sanitaire et qualitatif des arbres pour qualifier l'état de la ressource potentiellement exploitable en sylviculture.</li> </ul>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définir des itinéraires (préconisations) de gestion à partir du type de peuplement rencontré, afin de permettre la mise en œuvre des objectifs de gestion d'une</li> </ul>		

	forêt (de production, environnementaux, sociaux, paysagers, ...).	L'évaluateur complète la mise en situation par un questionnaire abordant les domaines de connaissances liés aux compétences concernées.	- Conformité des réponses à des questions de validation des connaissances liée à la sylviculture.
<p><b>2 - Elaborer un plan global de gestion forestière</b></p> <p>Elaborer les documents descriptifs de l'état d'une forêt</p> <p>Préconiser un programme de mise en œuvre d'une gestion forestière</p> <p>Identifier les arbres à prélever et à préserver</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Représenter sur des cartes géographiques les différentes données sylvicoles issues des diagnostics de terrain, afin de pouvoir transmettre les informations utiles à des gestionnaires et/ou à des propriétaires forestiers et permettre une aide à la décision.</li> <li>• Elaborer un document de gestion durable à partir des objectifs d'un propriétaire forestier, en tenant compte de la législation et de la fiscalité forestières, afin de préconiser des orientations de gestion à court, moyen et long termes.</li> <li>• Planifier un programme de coupes et de travaux d'entretien ou de renouvellement des peuplements forestiers (plantation, semis, traitements phytosanitaires, nettoyage, abattage, façonnage, débardage, élagage...), permettant d'organiser les opérations correspondantes, en tenant compte des enjeux environnementaux, sociaux et économiques, afin de permettre une gestion forestière durable effective.</li> <li>• Identifier le type de coupe et le pourcentage de prélèvement, en fonction des aspects sanitaires et qualitatifs, de façon à assurer la durabilité de la productivité et le renouvellement du peuplement d'une forêt.</li> </ul>	<p><b><u>Mise en situation professionnelle :</u></b></p> <p>Réalisation d'un Plan Simple de Gestion (PSG) sur 15 ans, d'une forêt de 50 ha environ, préalablement sélectionnée par les évaluateurs.</p> <p>A partir d'une phase de bureau réalisée par l'ensemble d'une promotion de candidats, ainsi que de la consolidation de tous les relevés de terrain réalisés par les candidats, lors de l'évaluation précédente, on demande à un binôme de candidats d'élaborer un PSG puis d'en présenter l'ensemble des rubriques devant un jury de professionnels comprenant un technicien du CNPF (Centre National de la Propriété Forestière).</p> <p>Le rapport complet est préalablement transmis au jury pour lecture et préparation de demandes d'informations complémentaires.</p> <p>L'évaluation comprend un échange sous forme de questions/réponses à l'issue de la présentation.</p>	<p>Le jury applique les mêmes critères que ceux utilisés par le CNPF pour agréer les documents de gestion durable (DGD), le PSG étant un des types de DGD.</p> <p>Le PSG présente les caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exhaustivité des rubriques attendues,</li> <li>- Présentation adaptée du protocole de relevé de peuplement et du diagnostic de station,</li> <li>- Cartographies conformes,</li> <li>- Existence d'un programme de coupes et de travaux explicite, en lien avec les objectifs de production</li> <li>- Prise en compte effective de la gestion durable de la forêt,</li> <li>- Pertinence et faisabilité des directives de gestion proposées : prise en compte effective des contraintes budgétaires et fiscales, des objectifs de production et de la conjoncture au sein de la filière forêt-bois locale et nationale,</li> <li>- Respect des itinéraires techniques</li> <li>- Propositions adaptées de chemins et de places de stockage,</li> <li>- Respect systématique des principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.</li> </ul> <p>Mise en évidence de la qualité du travail d'équipe et répartition équitable du temps de parole.</p>

			<p>Bonne maîtrise des technologies de l'information et de la communication, mises en évidence par la qualité des recherches préalables (phase de bureau), ainsi que par la qualité de présentation des documents (cartes, données chiffrées, textes, mise en page et autres illustrations).</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélectionner et marquer des arbres à prélever et à préserver, selon différentes techniques (peinture et martelage notamment), afin de visualiser un lot, en vue de sa valorisation marchande et de l'organisation d'un chantier forestier.</li> </ul>	<p><b><u>Mise en situation professionnelle individuelle en forêt</u></b></p> <p>Sur une parcelle d'un à deux hectares, sélectionnée au préalable par un évaluateur, on demande au candidat de progresser sur l'ensemble du terrain, de repérer les arbres à prélever selon des objectifs de gestion qui lui sont communiqués, puis de marquer facticement (ceinturage avec du ruban biodégradable) les arbres à prélever.</p> <p>Le candidat montre à l'évaluateur chacun des arbres choisis et justifie ses choix.</p> <p>L'évaluation est complétée par des questions orales de validation de connaissances sur les différentes maladies et les défauts du bois.</p>	<p>Les connaissances concernant les espèces des arbres, les différentes maladies et les défauts du bois sont validées.</p> <p>Les objectifs de coupe sont respectés.</p> <p>Le taux de prélèvement au regard du peuplement complet de la parcelle et de son état sanitaire est conforme aux usages en termes de gestion durable.</p>

**BLOC : Valoriser un lot de bois sur pied et abattu**

<p><b>1 - Réaliser une estimation marchande de bois sur pied :</b></p> <p>Estimer un volume de bois sur pied.</p> <p>Estimer un volume de bois par qualité.</p> <p>Déterminer la valeur marchande d'un lot de bois sur pied.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les défauts de bois sur pied, y compris les facteurs stationnels, selon les essences forestières, pour évaluer ses caractéristiques mécaniques et esthétiques et leurs incidences sur la transformation ultérieure.</li> </ul>	<p><b><u>Mise en situation professionnelle individuelle en forêt</u></b></p> <p>On demande au candidat de réaliser une estimation d'un lot de bois sur pied, en forêt, sur une parcelle préalablement identifiée.</p> <p>Le candidat doit estimer les arbres qui sont marqués dans un bois sélectionné pour l'évaluation, il dispose d'une fiche avec le nombre de tiges par essence, afin de pouvoir s'assurer qu'il a bien pris en compte la totalité des arbres.</p> <p>Il fait une estimation du volume par catégorie, avec pour seul matériel un ruban de mesure et donne un prix.</p> <p>Le candidat remet le détail de son estimation à un évaluateur et justifie son estimation.</p>	<p>La description des critères de reconnaissance (botanique) a permis d'identifier les essences forestières,</p> <p>La mobilisation des connaissances concernant les défauts du bois est adaptée : elle est utilisée à bon escient pour estimer les incidences de ces défauts sur la transformation ultérieure du bois,</p> <p>Les mesures ont permis de déterminer un volume conforme aux attendus,</p> <p>Le choix du tarif de cubage est adapté au peuplement,</p> <p>Le candidat estime et justifie sa marge d'erreur,</p> <p>Il tient compte de l'état du marché du bois au moment de l'évaluation.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesurer et estimer des hauteurs de bois sur pied commercialisable, par classes de qualité, pour déterminer les volumes et la composition de lots de bois correspondants.</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Estimer la valeur marchande d'un lot de bois sur pied, en fonction de sa qualité et des prix de marché, afin de le mettre en vente ou à l'inverse, de l'acheter.</li> </ul>			

<p><b>2 - Classer et valoriser un lot de bois abattu</b></p> <p>Déterminer un volume de bois abattu.</p> <p>Lotir un volume de bois abattu par qualité, selon la norme de classement de cubage des bois ronds.</p> <p>Estimer la valeur de lots de bois abattu, par qualité de bois</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Estimer avec précision un volume de bois abattu, et sa répartition par classe de qualité, en application de la norme de cubage des bois ronds, afin de le mettre en vente ou à l'inverse, d'en proposer une offre d'achat.</li> <li>Valoriser un lot de bois abattu, en vue de sa commercialisation pour sa première transformation.</li> </ul>	<p><b><u>Mise en situation professionnelle individuelle</u></b></p> <p>On demande au candidat de classer un volume réel de bois abattu, in situ, et de réaliser le lotissement en vue d'une vente.</p>	<p>La prise de mesures a permis de déterminer un volume de bois avec précision</p> <p>Les grumes sont catégorisées dans le respect de la norme "NF B53-020 Bois - Cubage des bois ronds et assimilés", fixant les règles de cubage des bois ronds et assimilés et répondant aux principes définis dans la norme NF EN 1309-2.</p> <p>La reconnaissance des défauts ainsi que le respect de l'application de la norme a permis de classer les bois.</p> <p>Le lotissement du bois est adapté aux produits de la première transformation du bois.</p>
---	--	--	---

**BLOC : Organiser un chantier de mobilisation de bois**

<p><b>1 - Organiser un chantier de mobilisation de bois commercialisable</b></p> <p>Déterminer les caractéristiques d'un chantier de mobilisation de bois commercialisable</p> <p>Planifier des chantiers de mobilisation de bois commercialisable</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Choisir le système d'exploitation (manuel, mécanisé, types d'engins, ...) adapté aux spécificités d'un chantier d'exploitation de bois, de façon à le réaliser dans les meilleures conditions.</li> <li>Estimer les rendements journaliers des différents systèmes d'exploitation (en volume et en coût) en fonction des caractéristiques de la parcelle, pour planifier les différentes interventions et la durée d'un chantier de mobilisation de bois commercialisable.</li> </ul>	<p><b><u>Mise en situation professionnelle</u></b></p> <p>Le candidat est mis en situation d'observation critique d'un chantier réel à venir ou en cours.</p> <p>On demande au candidat d'indiquer comment il ferait pour organiser ce chantier d'exploitation, le réceptionner après réalisation, puis de réfléchir par écrit à une planification de différents chantiers sur une année.</p>	<p>Le choix du système d'exploitation est adapté aux spécificités techniques du chantier.</p> <p>Les rendements journaliers sont bien évalués et permettent de chiffrer le coût du chantier.</p> <p>Les ordres à donner sont clairs et précis, ils permettent de bien cadrer le travail des intervenants.</p> <p>Le chantier est organisé de façon à limiter les impacts sur l'environnement.</p>
--	--	---	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Planifier différents chantiers de mobilisation de bois sur une ou plusieurs années, selon la saisonnalité des interventions, en anticipant les impacts des différentes opérations sur l'environnement, et de façon à atteindre les objectifs fixés.</li> </ul>		<p>Le chantier est organisé dans le respect de la réglementation en vigueur.</p> <p>Les documents opérationnels (fiches chantiers, cartes...) sont rédigés de façon à permettre la bonne réalisation des chantiers.</p>
<p><b>2 - Contrôler la mise en œuvre et la qualité du service rendu d'un chantier de mobilisation de bois commercialisable</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communiquer avec les différents intervenants d'un chantier de mobilisation de bois, et rédiger à leur intention les documents nécessaires à la bonne réalisation de leur intervention, pour leur préciser, verbalement et/ou par écrit, la demande.</li> </ul>		<p>Le transport est réalisé de façon optimale, tout en respectant la réglementation en vigueur.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réceptionner un chantier d'exploitation de bois et en réaliser un état des lieux, de façon à déterminer les dommages causés ou non, et à formuler une demande de remise en état correspondante ou de dédommagement financier.</li> </ul>		<p>Les chantiers sont planifiés de façon à respecter le calendrier et la saisonnalité des interventions.</p>